



BULLETIN D'INFORMATIONS

Octobre 1999 - N°4

EDITORIAL

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| 3 | COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE |
| 6 | COMPTE RENDU DE LA SAISON RÉGATES
PAR GILBERT. HEURTEL |
| 7 | TO BE OR NOT TO BE PAR HENRI BAIN |
| 8 | VOILE DOUCE VOILE ÉNERGIE PAR DANIEL PERRET
RAPPEL DES MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON 99 |
| 9 | RÉSERVATION POUR LE DÎNER DANSANT DU
4 DÉCEMBRE 99 AU CÉSAR PALACE À PARIS |

ANNEXE

POINTS DE REPÈRE PRINCIPAUX DE LA RÉGION PAR YVES
FERRASSON

ÉTAT BUDGÉTAIRE 1998

DOCUMENT A RETOURNER

- Coupon réponse pour la
réservation au repas de
Paris

EDITORIAL

La télévision affiche quotidiennement le nombre de jours qui nous éloigne encore de l'an 2000; 91 au 1er Octobre, et déjà, nous pensons davantage à ce que nous allons faire au 21ème siècle qu'à ce que nous allons faire d'ici la fin de l'année 99.

Pourtant, il nous reste encore beaucoup à faire ces cent derniers jours à venir

Le samedi 18 Septembre sera déjà passé quand vous recevrez ce BIM, mais certains parmi vous auront assisté, à défaut du spectacle "Voiles de nuit", à la

"1ère nuit de la glisse". D'autres, ou les mêmes, auront découvert, ce soir là, un nouveau restaurant à La Rochelle, La Boucherie.

Le samedi 25 Septembre, avec sa grande marée, nous irons à *la pêche à pied*, aux pétoncles, praires, crevettes

et *le soir, c'est autour du Sancerrois* et de ses produits que nous nous retrouverons.

Au fait, vous avez aussi le calendrier des programmes dans votre horaire des marées !

Cet horaire des marées nous allons le préparer pour l'an 2000, *le samedi 16 Octobre* et nous irons collecter les publicités des annonceurs dès le début du mois prochain.

Mais que ferons-nous de l'an 2000 ?

Personnellement, j'essaierai d'orienter toute l'équipe dans le sens du "*moins et mieux*".

Je me suis, en effet, rendu compte en 1999 que j'étais moins disponible et j'ai mieux compris qu'il était souvent difficile pour certains de se libérer, ne serait-ce que quelques soirées pendant l'été.

Aussi, nous vous proposerons moins de rencontres pré-organisées mais nous essaierons d'en faire de vrais événements qui vous donneront envie de prendre vos dispositions à l'avance pour y participer.

Avec un peu d'organisation, les amis, la famille, prévenus à temps, peuvent comprendre qu'un soir vous ayez, non pas une obligation mais une "occasion".

Bien sûr, le programme restera ouvert aux initiatives individuelles, ce qui aura le double avantage de moins solliciter les habituels organisateurs volontaires et de permettre à des nouveaux de faire leurs armes dans l'organisation d'une manifestation.

Bon Courage !

Henri-René Bain

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du SAMEDI 7 AOUT 1999

Membres présents : 65 membres - 42 pouvoirs

Soit une *représentativité de 72%* de notre effectif.

M.GENDRE, Maire de La Flotte et Conseiller Général du Canton Sud de l'Ile, ainsi que *M. PERRAIN, Premier Adjoint et responsable des affaires portuaires*, nous ont fait l'honneur de participer à notre Assemblée.

Une minute de silence a été faite en mémoire de *M. André SAUVIN*, membre de la première heure, décédé récemment.

RAPPORT MORAL par notre Président H.R. BAIN

- 1998 est une année de continuité:
- nos comptes montrent un léger excédent de 24KF (26KF en 97)
- notre effectif est stable 147 membres (152 en 97)
- nos activités croissent légèrement: 50 manifestations et 1580 participations (48

et 1230 participants en 97).

Une fiche détaillée a été remise à chaque assistant.

- notre patrimoine est stable à 175KF

Le Président remercie tous nos responsables d'activités qui permettent au cercle de rester dynamique et fait appel aux bonnes volontés pour les épauler.

RAPPEL DES ACTIVITES QUI VONT SE DEROULER PROCHAINEMENT

- Pique-nique à Trousse Chemise,
- Repas au Richelieu,
- Soirée belge,

- Les régates: coupe MARTELL, coupe BLONDEAU à Ars et coupe POLIGNAC,
- Le concours de pêche ramené au 13 août

RELATIONS AVEC LA FFV

Il fait état des excellentes relations que nous entretenons avec la FFV qui s'intéresse désormais à la plaisance et s'ouvre également au motonautisme.

ANALYSE FINANCIERE par le trésorier Daniel HAUBERT

Copie de l'état budgétaire 98 a été remise aux assistants.

- Comme précisé par M. Bain, nous dégageons un excédent de 24KF pour un budget total de 767KF.
- Nos ressources sont restées stables. La plupart de nos activités sont équilibrées sauf la gestion des mouillages déficitaire de 16KF et la vente d'articles CNLF du fait d'un achat important en fin d'année.
- Le patrimoine de 177KF est resté stable et son placement amène des produits financiers (12KF).
- En 98 nous avons investi pour 25KF : 1 canot et son moteur, du matériel informatique et le fauteuil du club-house.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DU SECRETAIRE Daniel. PERRET**Masse Salariale :**

A ce jour, nous employons 3 salariés dont la masse salariale se monte à 103KF, les charges sociales étant d'environ 40KF le budget employés s'élève à 143KF.

Assurances :

Deux contrats couvrent l'ensemble de nos activités :

- **Contrat de responsabilité civile** pour nos activités propres d'association avec la MAIF,
- **Contrat spécifique pour la gestion portuaire** avec les Mutuelles du Mans.

Il est rappelé qu'une assurance est nécessaire pour bénéficier d'une place dans l'avant-port.

Il est également important que les membres se couvrent, eux et leurs conjoints, par une **assurance complémentaire de dommages corporels**.

LES PERSPECTIVES 1999

Selon M. BAIN, les pertes de recettes de mouillages d'hiver dues au dragage du port, un surcroît de cotisation d'assurances ainsi que des charges salariales en légère augmentation devraient nous amener à sortir avec un très léger déficit.

Ce phénomène étant très conjoncturel, le Comité de Direction propose de maintenir les cotisations et droits d'entrée à leur niveau actuel.

L'ensemble de l'assistance donne son quitus au Comité de Direction pour sa gestion en 1998 et les projections de 1999.

LES PROBLEMES DU CERCLE

Le Président les rappelle :

- nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour aider les responsables d'activités,
- il faut se préparer à remplacer le Président, les candidatures font défaut
- enfin nous avons un besoin urgent d'un responsable de communication et d'un coordinateur d'activités,
- le sponsoring est toujours au point mort.

Enfin M. BAIN évoque le dossier de proposition de mise en valeur du port de La Flotte qu'il a remis aux responsables de la Municipalité tout en précisant que le CNLF ne se voulait pas groupe de pression mais plutôt animé par des réflexions d'usager.

ALLOCUTION DE M. GENDRE

M. le Maire félicite le CNLF pour son dynamisme et sa gestion saine. Il reconnaît le rôle moteur du Cercle dans la vie portuaire et mentionne les excellentes relations qui existent avec la Municipalité.

Au sujet de notre proposition de mise en valeur du port, il reconnaît que celle-ci a interpellé les élus et qu'il n'y a pas de rejet du projet, bien au contraire.

Il voit un avantage à avoir un port de 400 places et la rentabilité d'un tel projet, même si le financement est important, il ne devrait pas poser de problème.

Il rappelle néanmoins qu'une extension portuaire n'est possible qu'après avoir suivi un calendrier

précis(mise au projet SMVM, entrer dans le schéma directeur de l'Ile de Ré...).

De son côté, il pense qu'une étude hydraulique sur maquette doit venir en appui du projet.

Enfin, il souhaite lancer une consultation des flottais au sujet de ce dernier: Elle aura lieu en septembre. Une commission nautique, regroupant administrés, élus, usagers, commerçants, sera ensuite nommée par le Préfet pour analyser et débattre des résultats et valider la suite à donner.

Enfin M. GENDRE nous fait part du projet municipal d'un parking souterrain près du Clos Biret qui, permettant de supprimer les stationnements sur le port, accompagnerait très bien une extension de celui-ci.

INTERVENTION DE M. PERRAIN

M. PERRAIN ajoute que le Conseil Municipal est actif de son côté, puisqu'une étude détaillée sur les possibilités d'amélioration du port a été lancée et dont les résultats ont été communiqués à notre Président.

Il précise également que le Conseil Portuaire devrait avoir très prochainement les recommandations de la DDE en ce qui concerne l'extension du port.

SEANCE DE QUESTIONS/ REPONSES

Q. *Quelle est l'attitude de la Municipalité vis à vis des mouillages dans l'avant-port en hiver ?*

R. A priori, il n'y a pas d'arrêté les interdisant. M. le Maire souligne toutefois les risques pris par les usagers de tels mouillages, la Municipalité déclinant d'engager sa responsabilité en cas de dommages en cette période.

M. PERRAIN précise qu'il a entrepris des discussions avec les responsables du port de St Martin qui pourraient accueillir un

certain nombre de bateaux de La Flotte aux conditions accordées à leurs adhérents.

Il pense également étendre le dialogue avec Ars.

Q. *Quelle est la position face à la mise en cause, par la Lettre Flottaise, de notre sous-concession de l'avant-port ?*

R. M. PERRAIN confirme la volonté de continuer à confier la gestion de l'avant-port au CNLF qui s'en tire très bien et permet une gestion allégée à la Municipalité.

N'ayant plus de questions, la séance a été levée par le Président qui a remercié Messieurs GENDRE et PERRAIN pour leur aimable présence et leurs interventions.

COMPTE RENDU DE LA SAISON REGATES par G. HEURTEL

La saison des régates 99 s'est terminée le 4 Septembre avec la Coupe Morin. Treize régates ont été disputées avec 132 bateaux partants dont 103 sur Juillet et Août (67 en Août).

Ce chiffre devrait progresser car la météo incertaine de cet été a freiné l'ardeur des régatiers.

La procédure de départ : elle a été améliorée grâce à la pavillonnerie associée au signal sonore et à la V.H.F. d'Yves Ferrasson.

La sécurité : une V.H.F. à bord, fixe ou portable, est souhaitable pour communiquer entre les bateaux et le jury.

La licence : elle est obligatoire pour l'assurance en régate. Il est rappelé que le skipper du bateau prend le départ d'une régate sous sa responsabilité.

Pour l'année 2000, le programme est en préparation avec 5 régates au maximum sur Août et 4 sur Juillet.

L'organisation restreinte constituée par Yves Ferrasson et Gilbert Heurtel, doit être renforcée pour les seconder et les remplacer éventuellement lors des chronométrages, pour donner les départs, pour rédiger les comptes-rendus et pour rechercher des lots.

Toutes les idées sont les bienvenues.

N'hésitez pas à les communiquer (par téléphone ou courrier).

Pensez dès maintenant à optimiser votre bateau par de nouvelles voiles; les prix pour un spi sont plus compétitifs en hiver qu'au mois de Mai.

Bon vent pour l'an 2000 !

T O BE OR NOT TO BE par Henri-René Bain

Il vous est certainement arrivé de vous poser des questions avant certains achats . L'objet ou le bien que vous projetez d'acquérir est-il bien nécessaire ? Vous sera-t-il utile ?

Il vous est aussi tout naturellement arrivé de céder à la tentation et d'acheter quelque chose pour l'avoir sans vraiment être sûr d'en avoir besoin.

Tout récemment, en retrouvant certains objets ou même en retrouvant les notices d'objet dont je ne me sers que très partiellement et pourtant tous les jours, j'ai pu mesurer combien il était stupide

Combien parmi vous se servent vraiment des facilités mises à leur disposition par le Cercle ?

Les clés du club house sont à disposition au secrétariat ouvert grâce à Yves Ferrasson 12 heures sur 24.

- Canapé et fauteuils pour regarder la télé-magnétoscope (équipée du télétexte permettant de consulter une foule d'informations, dont la météo mais aussi d'y visionner une cassette).

Bien sûr vous avez tous la télé mais c'est aussi le plaisir de voir un film ou un reportage en compagnie d'amis.

- Des jeux de société, bridge, belote, tarot, domino, Trivial poursuit, échecs....

Et pourtant combien parmi vous ont profité de tout cela ?

Faut-il faire comme avec nos objets personnels non utilisés ou mal utilisés - s'en séparer ou se donner une dernière chance avant de les jeter ?

Les mêmes parmi vous qui ne mettent jamais les pieds au club house seraient sans doute les premiers à s'indigner si nous disions à la mairie que seul le bar nous est utile et qu'elle peut mettre à la disposition d'une autre association le reste des locaux (certains ont dû se bagarrer pendant six ans pour les obtenir).

Jusqu'à nouvel avis, le club house reste bien sûr à votre disposition. Il faut heureusement du temps en France pour mettre à exécution une décision de repli et de restriction.

La commission qui s'en chargera n'est pas encore nommée.

soit d'avoir acquis ces objets soit, puisque je les ai acquis, de ne pas mieux et plus complètement m'en servir.

Je me suis même pris au jeu et j'ai décidé que je résilierai les abonnements aux revues que je continue à recevoir et que je n'ai pas le temps ou ne trouve pas prioritaire de lire, voire même de parcourir dans un délai raisonnable (je me suis bien gardé de le définir).

Il en est de même parfois pour les associations auxquelles nous avons adhéré donc pour lesquelles nous avons cotisé.

- Un paperboard pour écrire et illustrer une conférence, une causerie.
- Des cartes de navigation et des instruments pour tracer une route ou revoir ensemble le code et la navigation sur carte.
- Il y a de quoi se faire un thé ou un café, réchauffer une tarte ou une pizza au micro onde...ou tout simplement regarder la mer ou le port par la fenêtre, lire un bon livre ou écrire à des amis.

Nous sommes trop gâtés, nos appétits ne sont pas à la hauteur de nos envies.

En cette fin d'année 1999, propice à la réflexion puisque certains en profitent pour analyser les évolutions des 100 dernières années, ne devons-nous pas freiner nos envies et croquer de bon appétit toutes les occasions qui sont à notre disposition, profiter de ce que nous avons déjà et dont nous usons peu.

VOILE DOUCE, VOILE ENERGIE :

Un label qualité pour le CNLE ! par Daniel Perret

Comme Henri BAIN l'a mentionné dans son rapport moral durant notre récente Assemblée Générale, notre Fédération de tutelle, la FFV, s'intéresse désormais aux diverses formes d'activité du nautisme, notamment la plaisance.

Le CNLF qui a accueilli cette initiative de manière positive et a répondu ouvertement aux questionnaires et enquêtes menés par la Fédération, se trouve parmi les organismes agréés répondant à cette charte de qualité (pour un total de 20 clubs en Région Poitou-Charente).

A ce titre la Fédération a imaginé une charte "Voile douce, Voile énergie" qui identifie au niveau national, un certain nombre de clubs nautiques répondant à des critères qualitatifs précis : accueil personnalisé, initiation, animations diverses, compétitions, services adaptés, club-house, sanitaires...

Un poster mentionnant notre appartenance au réseau nous a été remis et sera affiché à l'entrée du Cercle.

De plus un certain nombre d'annuaires "Voile douce, Voile énergie" est à votre disposition, sur demande au bureau.

RAPPEL DES MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON 99

Octobre

<i>Samedi 16</i>	Réunion de concertation pour le programme saison 2000 Repas au restaurant Le Serghi à St Martin 20 h 30
<i>Samedi 23</i>	Sortie vélo et intervention sur l'oenologie
<i>Dimanche 24</i>	Pêche à pied

Novembre

<i>Mercredi 3</i>	Visite du Chantier Dufour à Marans - RV 9 h 30 au Club
<i>Samedi 6</i>	Apéritif Marennes Oléron
<i>Samedi 20</i>	Le Beaujolais nouveau
<i>Mardi 23</i>	Pêche à pied
<i>Samedi 27</i>	Fondue Bourguignonne organisée au Téthys 20 h 30

Décembre

<i>Samedi 4</i>	Réunion du Comité de Direction Repas de Paris au restaurant César Palace
<i>Samedi 11</i>	St Nicolas Apéritif russe au club
<i>Jeudi 23</i>	Pêche à pied

REPAS DE PARIS DU 4 DECEMBRE 1999 :Dîner dansant au : **CESAR PALACE**

23 AVENUE DU MAINE 75015 PARIS

Tél. 01 45 44 46 20 A 20 h 30

Prix du repas par personne :

Apéritif

Au choix :

Quiche au Saumon

Pâté en croûte farci aux pommes et viandes "spécialité"

Crottin de Chavignol chaud sur toast et lit de salade

Salade paysanne aux lardons

☆☆☆☆☆☆☆☆

Blanquette de veau à l'ancienne

Epaule d'Agneau rôtie, gratin dauphinois-tomates provençales
et haricots verts

Coquelet grillé à l'estragon frais

Darne de Saumon rôtie au four

☆☆☆☆☆☆☆☆

Fromage

☆☆☆☆☆☆☆☆

Desserts du jour au choix avec une coupe de Champagne

☆☆☆☆☆☆☆☆

Café

☆☆☆☆☆☆☆☆

Vins à volonté

✂

MONSIEUR et/ou MADAME :

- participera (ont) au repas organisé au César Palace le 4 Décembre 1999 à 20 h 30 :

OUI

NON

Prix du repas par personne :

Si OUI, nombre de personnes :

Ci-joint chèque à l'ordre du C.N.L.F. sur banque

pour un montant de